



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Santé mentale des jeunes

Question au Gouvernement n° 628

Texte de la question

SANTÉ MENTALE DES JEUNES

Mme la présidente . La parole est à M. Karim Benbrahim.

M. Karim Benbrahim . Elle était venue au lycée pour apprendre et bâtir son avenir. Mais jeudi soir, Lorène n'est pas rentrée chez elle. Elle est morte dans son lycée, poignardée par un élève de son établissement. Je veux ici honorer sa mémoire et partager la douleur de sa famille et de ses amis. Je tiens aussi à saluer le professionnalisme du personnel de l'établissement et à lui adresser un message de soutien.

Ce drame ne doit pas être considéré comme un fait isolé. Il est le symptôme d'un mal profond : la dégradation de la santé mentale de nos enfants. Les études montrent que 40 % des étudiants présentent des symptômes dépressifs. Le taux de dépression chez les jeunes a quasiment doublé depuis la période précovid.

Notre système de santé mentale est lui-même en souffrance. Les moyens humains manquent pour détecter, puis traiter efficacement les troubles. Les délais sont trop longs, les services saturés et l'offre de soins bien trop insuffisante. Dans ce domaine aussi les inégalités territoriales sont majeures. Professionnels de santé, associations, élus de toutes sensibilités politiques tirent la sonnette d'alarme : le mal-être des jeunes augmente sans que les réponses suivent.

Face à l'ampleur et à l'urgence de la crise, nous avons besoin d'un plan d'action rapide et ambitieux. Il faut investir dans la prévention, faciliter l'accès à des professionnels de santé mentale, renforcer la présence dans les établissements scolaires et soutenir les services de pédopsychiatrie ; mais aussi agir sur les causes du mal-être.

Après le drame de l'établissement Notre-Dame-de-Toutes-Aides à Nantes, votre gouvernement a préféré nous parler de portiques et d'ensauvagement. L'essentiel reste, semble-t-il, invisible à vos yeux. Combien de signaux d'alerte faut-il encore pour que l'État agisse concrètement ? Proclamer une grande cause ne suffit pas. Il est temps de faire, enfin, de la santé mentale de nos enfants une priorité ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur plusieurs bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins.

M. Yannick Neuder, *ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins* . Ces agressions sont insoutenables pour les parlementaires que vous êtes, pour les ministres que nous sommes, pour les citoyens et les parents que nous sommes tous également. On ne peut pas opposer prise en charge de la santé mentale de nos jeunes et protection de nos lycées. Les deux sont nécessaires. D'un côté, les ministères de l'intérieur et de la justice se concentrent sur les mesures de protection de nos établissements – comme je l'ai dit plus tôt à M. Jolivet, il n'est

pas normal de se faire poignarder dans un établissement scolaire. De l'autre côté, il y a une vraie prise en charge de la santé mentale de notre jeunesse.

Mme Ségolène Amiot . Il y a quatorze lits en pédopsychiatrie dans le département !

M. Yannick Neuder, ministre . Il faut arrêter de stigmatiser les problèmes de santé mentale, renforcer leur dépistage par les professionnels et surtout former plus de soignants en psychiatrie et pédopsychiatrie, plus d'infirmiers spécialisés et d'infirmiers en pratique avancée. Il faut réarmer les centres médico-psychologiques dans les territoires car les délais de prise en charge sont, je le confirme, beaucoup trop longs. Nous devons aussi conforter notre médecine scolaire – nous nous y attellerons avec la ministre de l'éducation nationale dans deux semaines, dans le cadre des assises de la santé scolaire. Enfin, lorsque la prise en charge psychologique ne suffit pas, notre jeunesse doit bénéficier d'une vraie prise en charge psychiatrique, avec des traitements et des hospitalisations.

M. Éric Coquerel . Avec quels moyens ?

M. Yannick Neuder, ministre . Tout cela nécessite certes des moyens. Nous sommes engagés en faveur de ces actions dans le cadre actuel, et nous continuerons d'agir dans le cadre du prochain projet de loi de financement de la sécurité sociale. Ce n'est pas en un an qu'on peut régler le problème de la santé mentale de notre jeunesse, c'est un chantier de plusieurs années. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.)*

Mme Ségolène Amiot . On veut des lits en pédopsy !

Données clés

Auteur : [M. Karim Benbrahim](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 628

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : Santé et accès aux soins

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er mai 2025